

AVE : PROTOCOLE SANITAIRE - SAISON DE MONTE 2025



ATTENTION : RUPTURE DE VACCIN CONTRE L'ARTÉRITE VIRALE ÉQUINE **LES RECOMMANDATIONS DE LA FÉDÉRATION DES ÉLEVEURS DU GALOP** **AUX ÉTALONNIERS ET ÉLEVEURS POUR LA MONTE 2025**

Dans le contexte de rupture de vaccin Artervac® contre l'artérite virale équine (AVE) et par conséquent l'impossibilité de vacciner les étalons, il est indispensable, afin d'assurer la meilleure protection possible de notre cheptel, d'adopter des mesures rigoureuses de dépistage et de suivi des étalons et des juments pour la saison de monte 2025.

La Commission Sanitaire et la Commission Etalonniers de la Fédération des Éleveurs du Galop recommandent donc vivement :

Pour les juments	Pour les étalons
<ul style="list-style-type: none">- tests artérite virale équine réalisés moins de 30 jours avant la saillie.- en cas de revue, un nouveau test sérologique à faire avant chaque saillie.	<p>Un contrôle sérologique négatif (séroneutralisation ou Elisa) ou un contrôle virologique sur sperme négatif (PCR ou isolement viral) seront indispensables pour obtenir un carnet de saillie (texte IFCE).</p> <ul style="list-style-type: none">- Si l'étalon est séronégatif : il pourra saillir.- S'il est séropositif : après le test sur sperme et un résultat négatif nous recommandons également de faire des sérologies en début de saison de monte puis une intermédiaire (à 3 mois) et une finale (fin de monte). <p>Ceci permettra une vaccination sans test supplémentaire dès le retour de vaccin ou en cas de rupture prolongée l'année prochaine.</p>

RAPPEL : *L'Artérite Virale Equine peut se transmettre par voie vénérienne et par voie respiratoire. Une jument saine après un 1^{er} test peut ne plus l'être avant d'aller à la saillie car elle aura croisé un équidé contaminé. La réalisation de tests à une date très proche de la saillie limite donc sensiblement les risques de transmission jument-étalon.*

Les conséquences de l'AVE sur les reproducteurs (outre les symptômes comparables à ceux de la grippe) :

Juments contaminées	Étalons contaminés
<ul style="list-style-type: none">- Forte baisse de la fertilité- Si jument pleine risque d'avortement	<ul style="list-style-type: none">- Interdiction de saillir dans un 1^{er} temps- Baisse de la fertilité pendant 6 à 8 semaines après l'infection- Retour à la saillie sous réserve de présenter un résultat négatif (recherche sur sperme). <p>Un pourcentage non négligeable d'étalons reste porteur à vie.</p>

L'objet de ces vives recommandations est de minimiser les risques de circulation du virus AVE et de contribuer à ce que la saison de monte se passe dans les meilleures conditions.

La maîtrise sanitaire à l'échelle collective est une chaîne assurantielle de solidarité et de responsabilité.

Les moindres failles peuvent être rapidement délétères.

Nous vous remercions par avance de votre vigilance et comptons sur la responsabilité de tous pour que la sécurité sanitaire de nos haras et élevages soit préservée.

Par ailleurs, nous rappelons aux étalonniers qu'ils ont l'obligation de vérifier l'identité des juments qui sont présentées préalablement à la saillie, de viser les livrets, et de noter la date du 1^{er} saut. Pour mémoire : nous recommandons que le résultat des tests sanitaires et la copie du feuillet de vaccination du livret de la jument soient envoyés à l'étalonnier, au plus tard la veille de la saillie et en tout état de cause, avant le déplacement de la jument.